

Paris, le 6 juin 2018

**MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION ET DE CONSULTATION
DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES À
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 27 JUIN 2018**

MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES

Les actionnaires de l'IDI sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendra le mercredi 27 juin 2018 à 10h00, au siège social, 18 avenue Matignon, 75008 Paris.

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 23 mai 2018 et l'avis de convocation sera publié au BALO et dans un journal d'annonces légales le 11 juin 2018.

Les documents préparatoires à l'Assemblée, prévus par l'article R. 225-73-1 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée.

Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la communication d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société.

A PROPOS DE L'IDI

L'IDI, pionnier de l'investissement en France, est une société d'investissement cotée spécialisée depuis plus de 45 ans dans l'accompagnement des petites et moyennes entreprises. La gestion performante de l'IDI est partagée avec toutes les parties prenantes, et notamment les actionnaires, qui ont pu bénéficier depuis l'introduction en bourse en 1991 d'un taux de rendement interne annualisé, dividendes réinvestis, de 16,59 %.

IDI est cotée sur Euronext Paris

ISIN : FR000 0051393 – Bloomberg : IDIP FP - Reuters : IDVP.PA

CONTACT INVESTISSEURS

Tatiana Nourissat

Tél. : + 33 1 55 27 80 00

E-mail : t.nourissat@idi.fr

